

## PROTOCOLE SANITAIRE

### Guide des bonnes pratiques de sécurité sanitaire relatif à la réouverture et au fonctionnement de *Naturellement Français*

Le présent guide précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement de notre centre de formation après la période de confinement, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Il est destiné :

- à l'ensemble du personnel de l'école *Naturellement Français* ;
- aux stagiaires de l'école.

Il présente les principes essentiels de protection sanitaire des personnes, qu'il est impératif de respecter dans l'intérêt de chacun et de la collectivité.

Il repose sur les fondamentaux suivants :

- ✓ L'application de la distanciation physique
- ✓ L'application des gestes barrières
- ✓ La limitation du nombre de stagiaires en cours
- ✓ Le nettoyage et la désinfection des locaux
- ✓ L'organisation de la salle de classe
- ✓ La formation, l'information et la communication
- ✓ Consignes et recommandations à suivre dans l'hypothèse d'un cas suspect ou avéré

Selon l'évolution de la situation, il pourra être complété.

Il est destiné à être diffusé largement auprès de toute personne participant au programme de *Naturellement Français*, et à être publié sur notre site.

### Préalable

Le personnel de l'école *Naturellement Français* et les stagiaires jouent un rôle essentiel dans la réouverture de notre école.

Ils s'engagent, notamment, à ne pas venir à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant une Covid-19 sur eux-mêmes ou dans leur entourage proche. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), il est nécessaire de consulter un médecin, de prévenir l'école et de ne pas s'y rendre.

Il en est de même pour toute personne travaillant pour l'école.

## I - Le maintien de la distanciation physique

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, est fondamentale car elle permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes. Elle doit être respectée par tous, dans tous les contextes et dans tous les espaces.



La réduction de la capacité d'accueil de notre établissement permet d'assurer cette règle dans toute l'école.

## II - L'application des gestes barrières

Les gestes barrières rappelés dans le présent guide, doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde : stagiaires, personnel de l'école, prestataires extérieurs, livreurs...

Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, avec la distanciation physique contre la propagation du virus.

**LES 4 GESTES POUR SE PROTÉGER  
ET PROTÉGER LES AUTRES DU CORONAVIRUS**

---

<p><b>1</b></p>  <p>Se laver très régulièrement les mains</p>	<p><b>2</b></p>  <p>Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir</p>
<p><b>3</b></p>  <p>Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter</p>	<p><b>4</b></p>  <p>Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades</p>

---

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

 0 800 130 000 (appel gratuit)

## **Le lavage des mains**

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

A défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- ✓ à l'arrivée dans l'école ;
- ✓ avant de rentrer en classe, notamment après chaque pause ;
- ✓ avant et après chaque repas ;
- ✓ avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- ✓ après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué.

Nous mettons à votre disposition du savon, du gel hydroalcoolique et des serviettes individuelles.

## **Le port du masque**

- ✓ Pour le personnel de l'école :

Les autorités sanitaires recommandent le port du masque anti-projection, également appelé masque « grand public ».

*Naturellement Français* rappelle que le port d'un masque est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation ne peuvent pas être respectées en raison de la tâche à accomplir pendant les cours ou les excursions.

Il est à noter que l'organisation des salles de classe étant basée sur la distanciation, le port du masque pour les formateurs n'est pas nécessaire pendant le cours.

- ✓ Pour les stagiaires de l'école :

Le port du masque est obligatoire dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation risque de ne pas être respecté. Dans les salles de classe, l'organisation étant basée sur la distanciation, le port du masque pour les stagiaires n'est pas nécessaire pendant le cours.

Le masque est obligatoire quand la tâche à accomplir ne permet pas la distanciation physique pendant les cours ou les excursions.

## **Le port des gants**

Le port des gants doit être évité, donnant un faux sentiment de sécurité sanitaire.

## **III - La limitation du nombre de stagiaires**

Afin de limiter les croisements entre stagiaires, *Naturellement Français* a décidé de limiter ses formations aux cours particuliers ou aux mini-groupes composés de 3 personnes maximum et composés de personnes vivant habituellement ensemble (famille ou amis).

## **IV - Le nettoyage et la désinfection des locaux**

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

La salle de classe est aérée le matin avant l'arrivée des stagiaires, pendant chaque pause, puis après la fin de chaque cours ainsi que le soir, pendant le nettoyage des locaux.

## **V – L'organisation de la salle de classe**

La salle de classe et la limitation du nombre de stagiaires permettent de respecter les règles de distanciation sociale.

## **VI – La formation, l'information et la communication**

Il est nécessaire de sensibiliser et d'impliquer les stagiaires et le personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de la propagation du virus et de rester très vigilant.

## **VII – Consignes en cas d'apparition de signes évocateurs de la Covid-19**

✓ **Les symptômes évocateurs sont les suivants :**

- fièvre (frissons, sueurs)
- maux de tête
- courbatures
- toux ou une augmentation de votre toux habituelle
- forte diminution ou perte du goût ou de l'odorat
- mal à la gorge
- parfois diarrhées
- fatigue inhabituelle
- manque de souffle inhabituel lorsque vous parlez ou faites un petit effort

✓ **Procédure à suivre :**

Les personnes symptomatiques :

- doivent être isolées rapidement, en respectant les gestes barrières (distance raisonnable, masque) et conduites dans la pièce dédiée si elles ne peuvent pas quitter immédiatement les lieux,
- doivent quitter le lieu de travail / de formation, regagner leur domicile **AVEC UN MASQUE** et consulter sans délai leur médecin traitant.

Seul un médecin peut prescrire un dépistage.

Il vous est recommandé de vous munir des coordonnées de votre médecin traitant. Pour les stagiaires n'ayant pas de médecin traitant, l'école proposera de prendre contact avec un médecin à proximité pour lui demander de recevoir la personne en consultation ou en téléconsultation si une consultation en présentiel est impossible.

L'appel du 15 est réservé aux cas d'urgence.

Si vous êtes dépisté positif à la Covid 19, surtout contactez *Naturellement Français* pour l'informer des personnes avec lesquelles vous avez été en contact rapproché (c'est-à-dire moins d'un mètre pendant plus de 15 minutes).

## **VIII – Durée du protocole sanitaire**

Ce protocole sanitaire s'applique le temps de l'épidémie COVID 19 et jusqu'à nouvel ordre. Il pourra évoluer selon les instructions gouvernementales et également en fonction des situations constatées.